



FONT SENADE

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

 02 / AVIS AUX FONSOIS(ES)

 03 / ÉDITO

 04 / INFOS & ANNONCES

 08 / GENS D'ICI

 09 / ENVIRONNEMENT

 10 / VIE ÉCONOMIQUE

 12 / ACTUALITÉS

 14 / VIE QUOTIDIENNE

 15 / ASSOS, SPORT, CULTURE

 19 / EN BREF

 22 / ÉTAT CIVIL, DIVERS

 23 / FONS PRATIQUE

 24 / AGENDA



ON S'INFORME ! ET ON COMMUNIQUE !

Où trouver l'information sur la commune et Comment communiquer avec la mairie ?

L'information près de chez soi : L'affichage

La commune dispose de 8 panneaux d'affichage répartis dans la commune :

A la maison des associations :

- près de l'épicerie,
- près de la cave,
- Avenue de la mazade
- près du « bar de l'avenir » (réservé aux associations)

Les petits nouveaux :

- A la gare
- Rue marcelin Albert
- A l'EPAHD

Le cahier de doléances

Depuis le 1er juillet, vous trouverez à l'accueil mairie, un cahier à votre disposition. Vous pourrez y exprimer vos remarques et vos questions. En précisant votre nom et vos coordonnées, vous aurez une réponse personnalisée. Les informations données seront ensuite relayées sur le site internet de la mairie et le Fontsenade.

Sur le Net, sur votre smartphone

Une page Facebook, twitter et insagram donne l'information pratique sur les manifestations communales qui ont lieu mais également les informations pratiques (coupures d'eau, d'électricité, travaux ...)



La presse

Le Midilibre relaie régulièrement l'information et annonce les manifestations de la commune grâce à notre correspondante

Facile et rapide :

Le site internet de la mairie a fait peau neuve début 2022. Vous y trouvez toutes les informations pratique sur :

- La mairie (Les contacts des élus, les arrêtés municipaux, les conseils municipaux ...)
- Vie pratique (Démarches administratives, les numéros utiles, la gestion des déchets...)
- Enfance jeunesse (le CMJ, écoles, crèches, cantine ...)
- Culture et loisirs
- Vie économique et sociale (Annuaire des commerces et artisans, des associations...)
- L'agenda



Le GROS plus :

Installez l'application sur votre smartphone et vous recevrez toutes les notifications et les informations importantes instantanément par SMS ou appel !

Activez les notifications en cliquant sur la cloche rouge (En bas à gauche)



(non compatible avec iPhone)

LE MOT DU MAIRE



Chers Fonsoises, chers Fonsois,

L'équipe municipale a voté le budget 2022 au mois d'avril. Le processus de préparation d'un budget municipal est un exercice exigeant et difficile. Il doit répondre aux besoins de la population, assurer le développement de notre communauté et respecter la capacité de payer des contribuables.

Pour cela nous devons maîtriser et être vigilants sur nos dépenses, faire des économies tout en modernisant nos outils par exemple la téléphonie, l'informatique, les logiciels.

C'est grâce aux efforts menés que nous pouvons nous permettre de ne pas augmenter le taux des taxes locales comme nous nous y sommes engagés. Pour réaliser nos projets, nous recherchons de nouvelles recettes, par exemple la location de notre ancienne agence postale. Vous avez le détail du budget dans les pages suivantes.

Pour le prochain projet « Plan de circulation », nous avons organisé des concertations citoyennes. Ces rencontres sont riches d'échanges, de bons sens et de dialogue.

Un des sujets importants pour notre commune, c'est le stationnement. Sur la voirie communale, le maire est compétent pour règlementer le stationnement.

Comme le prévoient les lois et les règlements en vigueur, le maire peut interdire le stationnement sur des portions de voies, de façon temporaire ou définitive, voire même fermer leur accès.

Cela ne signifie pas pour autant qu'un maire puisse faire ce qu'il veut. C'est au regard de la gêne pouvant être occasionnée par certaines activités ou certains agissements, qu'il prend des mesures par voie d'arrêté selon des considérations d'intérêt général et vous savez combien cela est important pour moi l'intérêt général.

Or, qu'en est-il du stationnement devant son propre garage ?

Dans ce cas, c'est le code de la route et non le maire qui interdit le stationnement devant toutes les entrées des garages ou des portails des habitations (1). Cette interdiction s'applique également aux personnes qui se garent devant chez elles² car leur véhicule occupe le domaine public.

Ce sont des stationnements qualifiés de gênants par la loi. Le maire et la police municipale l'appliquent pour la sécurité des biens et des personnes, mais aussi dans l'intérêt de la bonne circulation de tous les usagers des voies communales.

Pour poursuivre sur la circulation, j'en profite pour vous inciter à faire preuve de vigilance aux abords de la maternelle et de la médiathèque. En effet, les travaux d'aménagement de l'espace intergénérationnel devraient perturber la circulation durant quelques mois. Vous pourrez profiter de cette espace en famille et venir vous y détendre dès l'automne.

Enfin, je vous rappelle que le plan Vigipirate de niveau « risque attentat » est toujours en vigueur sur l'ensemble du territoire national : le stationnement aux abords immédiats ou proches de l'école est interdit jusqu'à nouvel ordre.

La période estivale arrive, les vacances se rapprochent. Je vous souhaite de très bonnes vacances et si vous ne partez pas, nous nous rencontrons lors de nos fêtes d'été.

Prenez soin de vous et profitez de vos familles !!!

Maryse Giannaccini
Maire de Fons

1 : Article R. 417-10 du code de la route

2 : Cass. Crim., 20 juin 2017, pourvoi n°16-86.838

CÔTÉ PROJET, ON EN EST OÙ ?



LE PUMPTRACK

Bien que les idées ne manquent pas et que le projet mûrisse, un point important reste en attente : le terrain sur lequel il va s'implanter.

En effet, la commune n'est pas dotée de terrain assez important pour accueillir une telle infrastructure. La révision prochaine du PLU devrait permettre de trouver un espace adapté et de voir se réaliser ce beau projet, mais pas avant 2025.

L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

Les travaux débuteront en septembre.

Cela va créer quelques désagréments :

- Le parvis de l'école maternelle jusqu'à la médiathèque sera inaccessible. A la place, une belle grue fera le bonheur des amateurs. Toutefois, les concours de boules prévus auront lieu sur le terrain de foot ainsi que la fête votive.
- Les containers à verres, papiers et vêtements seront déplacés près du jardin pédagogique et partagé. Ils reprendront leur place à la fin des travaux mais seront invisibles puisqu'il est prévu qu'ils soient enterrés.
- La base de vie du chantier sera localisée sur la parcelle derrière la mairie.

*Des engins de chantier feront des allers et venus et la circulation peut être perturbée.
Alors patience et prudence !*



LES JARDINS PÉDAGOGIQUES PARTAGÉS

Leur mise en œuvre est quelques peu retardée. En cause, la possible inondation du terrain lors des fortes pluies. L'équipe travaille sur la question avec les services de l'état et nous ne doutons pas qu'une solution sera prochainement trouvée.

LA RÉVISION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme doit être révisé ! mais il a été modifié récemment ?!!! Oui, c'est vrai, mais les réglementations changent régulièrement et il se trouve que la commune n'était plus en conformité avec le SCOT (Schéma de Coérence du Territoire). Et nous ne sommes pas les seuls. C'est pour quoi, par soucis d'économie, la commune s'est associée avec 6 autres communes et a mutualisé cette mise en conformité.

Un appel d'offre a permis de choisir un bureau d'étude qui devrait débuter le travail de concertation et de révision du PLU dès septembre.

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais - fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Mouiller son corps et se ventiler

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS



RÉSEaux HUMIDES ET SECS RUE DU PRIEUR

Les travaux rue du prieur pour la réalisation de branchement d'eaux usées et de l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom) ont causés quelques soucis pour les riverains.

En effet, ayant été réalisés de façon séquentielle, quelques désagréments au niveau de la voirie sont rapidement apparus.

Une réunion organisée par la mairie avec les différents intervenants a permis de trouver une solution amiable de remise en état de la voirie. Malgré la modernisation des outils informatique, de planifications à disposition des entreprises, il est très difficile de coordonner les différentes interventions.

L'enfouissement des réseaux secs a permis un renforcement électrique afin d'accueillir le nouveau lotissement, et permettra la dépose de l'ensemble des poteaux béton support des anciens réseaux électrique et télécom. L'éclairage public de la rue a fait peau neuve avec l'installation de 5 luminaires basse consommation.



ADDITION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE ENTRE FONS ET ST MAMERT.

Nîmes Métropole réalise l'amélioration des réseaux d'eau potable entre FONS et St MAMERT. Pour cela une nouvelle conduite doit être mise en place entre le pont de la cave de FONS et la cave de St Mamert, en passant par la rue du 19 mars 1962, puis par le chemin de St Mamert.

L'entreprise FAURIE, qui a installé sa base de vie à proximité de la gare de Fons, réalise ces travaux qui ont débuté le 25 avril 2022. Depuis cette date un ballet de camions jaunes arpente nos départementales et autres voiries communales.

Le chantier a débuté côté St Mamert, avec la réalisation de tranchées d'environ 2 m de profondeur pour la pose de la conduite, puis une trancheuse est entrée en action sur toute la partie du chemin de St Mamert.

Début juin la trancheuse laissera sa place à nouveau aux pelles mécaniques pour réaliser le tronçon sur la rue du 19 mars à FONS. Si tout se passe bien, fin juillet le gros des travaux sera terminé, il restera quand même à réaliser la pose des différentes vannes de part et d'autre de la conduite puis le raccordement final au réseau d'eau potable.

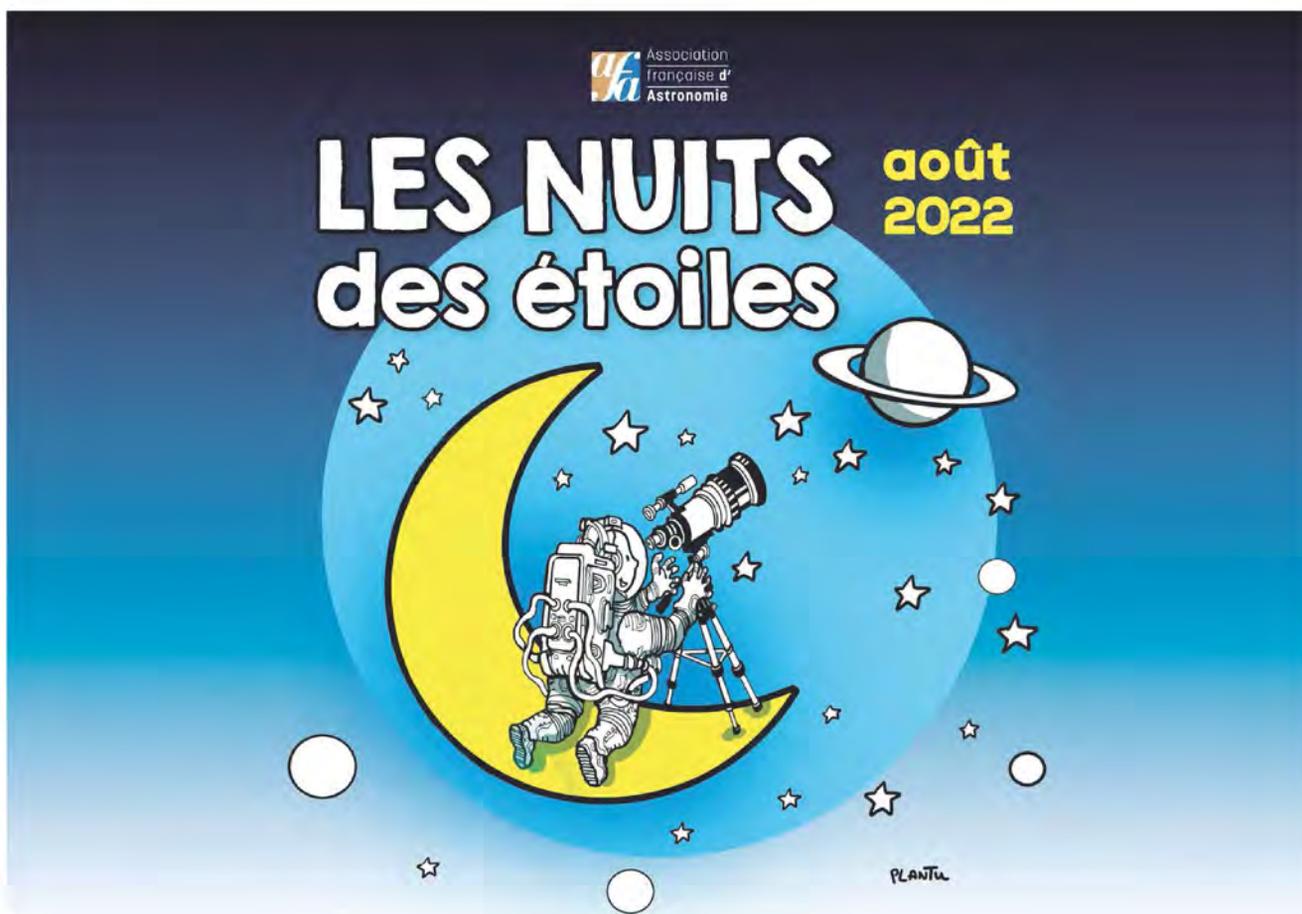


CURAGE DU FOSSÉ AU NIVEAU DE LA CAVE

Suite au passage de l'entreprise « la SOMES » pour déboucher l'avaloir situé face à la cave, la mairie a été informée que le fossé pluvial amont ne permettait pas un écoulement dans de bonnes conditions lors de fortes pluies. Il a donc été demandé à ce que ce fossé soit curé afin de permettre un bon écoulement des eaux.

Comme ce fossé est à proximité de la canalisation de transport gaz, il a fallu réaliser une demande spécifique afin que le GRT GAZ intervienne sur place et nous accorde sous certaines conditions la réalisation de ces travaux.

Ils ont été réalisés le mercredi 18 mai matin par le syndicat de la voirie de St Come, aidé par nos agents techniques pour l'évacuation des terres enlevées.



Vendredi 5 Août 2022 à Fons-Outre-Gardon

Le comité consultatif culture de la commune de Fons-Outre-Gardon vous invite petits et grands à visiter le ciel d'été, étoilé et splendide...

Le vendredi 5 août, préparez un pique-nique pour toute la famille, vos fauteuils pliants ou juste une couverture pour vous installer, une lampe électrique et **bien sûr n'hésitez pas à prendre votre télescope si vous en avez un !** Puis rejoignez-nous sur le parking "Nuit des Etoiles" rue de Cambis et suivez le fléchage étoilé qui vous mènera sur le site d'observation à 200 m.

Au programme à partir de 18h00 : Observation du Soleil

Puis, Eric Derrien, libre conteur, nous présentera son spectacle "CONSTELLATIONS"

Orion courant après les Pléiades avant de subir le venin du Scorpion, Zeus se changeant en taureau pour séduire Europe, le Dragon dansant autour du char d'Arthur, à moins que ce ne soit la nymphe Callisto punie par la colère d'Héra...

Les étoiles se racontent et nous invitent à un voyage au cœur des mythes. Le conteur nous entraîne dans l'intimité des constellations, un voyage qui changera notre façon de regarder le ciel nocturne.

Et à la tombée de la nuit, causerie sous les étoiles et observation du ciel aux télescopes, animées par l'association "Ciel mon ami" : Ces passionnés seront là avec leurs matériels, pour vous faire découvrir et vous expliquer notre merveilleux ciel. Ils vous montreront aussi des images ou des films et répondront à vos questions...

... et d'autres surprises vous attendent alors venez nombreux !

Association
française d'
Astronomie

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDARITÉ

cnes
CENTRE NATIONAL
DES ÉTUDES ET DES RECHERCHES
AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES

esa

CASIO

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE

Ciel espace

FÊTE VOTIVE, ENFIN LE RETOUR!



Nous y voilà, le comité des fêtes a désormais 20 ans! 20 années de fête en votre compagnie avec des souvenirs incroyables pour chacun d'entre nous. A vrai dire, les 20 ans ont eu lieu il y a deux ans, mais le contexte sanitaire nous a obligé à devoir reporter cet anniversaire. Et pour cette édition 2022, nous vous réservons de nombreuses surprises et nouveautés, et le tout... SANS aucune restriction sanitaire !

C'est également aux côtés de nos amis, Yannick et Christophe du Bar de l'Avenir, que nous vous accueillerons. L'année précédente avait été une version réduite de notre fête, les obligeant à fermer pendant deux jours le bar. Cette année, c'est à nouveau dès le jeudi 25 août que nous vous retrouvons avec notre traditionnel repas. Et une première nouveauté: le lieu tout d'abord, puisque l'ensemble de la fête se déroulera au stade. Les apéros du midi et de 19H les jours suivants auront à nouveau lieu au Bar de l'Avenir où Yannick et Christophe et son équipe seront ravis de vous retrouver ! Petite nouveauté également de leur part puisqu'un repas traiteur sera organisé le samedi à 13H devant le Bar. Le célèbre apéro-mousse fera aussi son grand retour le dimanche midi! Absent également depuis deux ans, le bar organisera une abrivado/bandido pour leur anniversaire qui aura lieu cette année le mercredi 17 août à 20H00. A cette occasion, le comité va participer à l'événement.

Et pour vous remercier de votre fidélité, la première belle surprise apparaîtra dès le jeudi soir avec la présence du grand orchestre "ERIC PERRIER" qui animera le repas au stade. Dans l'après-midi, vous pourrez assister à une course Camarguaise offerte par la métropole de Nîmes ainsi qu'une course de veaux pour les plus jeunes. Concernant les jours suivants, les animations musicales seront assurées en soirée par des DJ.

Pour le reste du programme, nous gardons encore un peu au chaud les différentes animations prévues. Mais une chose est sûre, de belles surprises sont encore à venir !

Merci toutefois à la municipalité pour son inconditionnel soutien nous permettant de concrétiser nos manifestations.

Restez connectés, la suite arrive bientôt via Facebook! Il vous reste à présent deux mois pour vous préparer !



Le comité des fêtes de Fons.



Mercredi 13 juillet



18h30 : **ABRIVADO, BANDIDO, MANADE LERON**

19h : **APÉRITIF avec DJ**

20h30 : **REPAS dans la cour de l' école primaire**



Repas adultes : Entrée, gardiane, fromage, dessert, vin

Repas enfants : Pâté en crouste, nuggets, pommes noisettes, dessert



Nouveauté « RETRAITE AUX FLAMBEAUX » :

22h: Rendez-vous au petit-foyer pour la distribution des lampions, suivie du défilé musical dans les rues du village.

23h30 : FEU D'ARTIFICE suivi DE LA SOIREE



Les enfants sont sous la responsabilité des parents, la municipalité ne répond pas des accidents

RENCONTRE AVEC UN PASSIONNÉ DE NATURE

Jean Marie Portillo sait nous émerveiller devant ses réalisations.

Qui ne s'est pas arrêté devant son jardin de fleurs, rue du Prieur ?

En toutes saisons ce petit terrain est entretenu avec soins.

Pourtant cet Alésien a débuté dans la mécanique automobile et puis une autre direction s'est offerte à lui.

Un emploi d'homme d'entretien au lycée hôtelier l'ETINCELLE l'a progressivement orienté vers les espaces verts et le virus l'a pris.

Poussé à se former dans cette branche, il effectue une formation sur Montpellier et réussit le concours.

C'est à la suite de ce concours qu'il aura la charge des espaces verts de l'Ecole d'Instituteurs route d'Uzès (IUFM aujourd'hui)

Ils étaient en très mauvais état, mais il saura leur redonner l'éclat qu'ils méritaient.



C'est ce parcours qui aujourd'hui, à 75 ans, l'amène à redonner vie à un petit terrain familial au milieu des bois.

Là, sur ces 2500 m², il y a tout à faire : débroussailler, dégager les plus jolis chênes et arbousiers pour créer un sous-bois ombragé très agréable.

Remettre en état les murets en pierres sèches qui se sont effondrés, tout en gardant le façonnage ancien.

Tenter des plantations de mimosas sauvages pour égayer en hiver cet espace par des notes de jaunes vifs

Créer pour les petits enfants, la cabane d'indien, avec les branches et bruyères prélevées sur le site, avec clôture en haie de Benjes (tressage de bois morts entre piquets)



Le travail ne manque pas et son épouse Maggy ne risque pas de le voir trainer dans son fauteuil regardant la télé.

Venu pour un court entretien, c'est midi sonnant que je le quittais, l'ayant détourné, pour une matinée, de son occupation.

Il ne m'en voudra pas, le temps n'est plus un impératif quand la nature est notre seule horloge.

Merci Jean Marie pour ce passionnant moment !

fontsenade@mairiedefons.fr



MON VILLAGE PROPRE



OPERATION PRINTEMPS 2022

Nous l'avons annoncé, le comité environnement et la municipalité de Fons ont organisé une opération « Mon Village Propre » à l'arrivée des beaux jours.

Notre volonté : rendre à notre village un aspect plus accueillant.

Le samedi 26 Mars à 9 h, Place Saturnin Garimond, tous les volontaires se sont réunis et se sont partagés les 4 secteurs du village pour une collecte des déchets qui jonchent les rues et les fossés

Adultes et enfants munis de gants, de chasubles, et de sacs fournis par Nîmes Métropole, le département du Gard et la Municipalité, se sont attelés à cette rude tâche dans la bonne humeur.

Chaque groupe, après plus de deux heures de ramassage, a regagné le point de départ pour un moment de convivialité et un rafraîchissement en récompense de leurs efforts.

Si dans l'ensemble la quantité ramassée semblait moins importante, notre petit nombre en était peut-être la cause.

Merci à tous les courageux volontaires prêt à sacrifier une grasse matinée pour donner du sens à la préservation de la nature.

Tous ces déchets récoltés n'iront pas rejoindre la rivière et la mer pour finir dans les estomacs des poissons. Nous avons l'intention de recommencer à l'automne et cela autant que nécessaire.

Alors pourquoi ne vous joignez vous pas à nous ? Plus nous serons nombreux plus nous couvrirons de la surface !

environnement@mairiedefons.fr

CALENDRIER D'OUVERTURE DE LA CHASSE

Madame, Monsieur,

La saison de chasse 2022/2023 a commencé avec des tirs d'affût aux sangliers uniquement. Ceux-ci se déroulent du 1er Juin au 14 août inclus; le matin 1 heure avant le lever du soleil et le soir 1 heure après le coucher du soleil, les affûts se font en règle générale à la lisière des bois est en plaine sur les passages des sangliers.

Depuis quelques années maintenant nous procédons à cette méthode de chasse (validée par la Fédération de chasse du Gard et la Préfecture du Gard) à la demande des agriculteurs, de manière à protéger les cultures des dégâts de sangliers.

Pour les autres dates d'ouvertures, elles auront lieu :

- Le lundi 15 Août pour les battues aux sangliers, au bois uniquement.
- Le dimanche 11 Septembre pour le petit Gibier au bois.
- Pour l'ouverture de la plaine, elle est en fonctions de la date de clôture des vendanges.

L'implication de la société de chasse Fons dans l'action Cynégétiques du petit gibier, en l'occurrence le lapin, a été récompensée. Suite à notre participation au concours GOUVERNEMENT saison 2021/2022, la société de chasse Les Amis du Grand Padés a remporté le 1er PRIX.

Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur aide à la mise en place et au bon fonctionnement des garennes à lapins.

Le Bureau.



1ÈRE BOUGIE POUR LE MARCHÉ DE FONTS : BON ANNIVERSAIRE

Le 1er mai dernier, le marché local de Fons avait fêté son premier anniversaire. Cela fait un an que les fonsois et fonsoises peuvent venir faire leurs emplettes au marché. Tous les 1ers dimanches du mois, l'équipe municipale accueille les commerçants qui viennent animer la place du 11 novembre et proposer leurs produits.

La première édition avait attiré 16 commerçants et beaucoup de fonsois qui sortaient d'un confinement. Chacun avait apprécié de rencontrer à nouveau du monde, de prendre un moment de détente et bien sûr de faire des courses !

Depuis le marché a grandit et d'autres commerçants ont souhaité rejoindre les rangs des étals fonsois.



24 exposants pour ce marché un peu particulier qui sans eux ne pourrait pas exister. L'équipe municipale les remercie chaudement pour leur implication tout au long de cette année.

Il y en a eu pour toutes les envies : de l'alimentaire, de la déco, des bijoux, de la lecture, des fleurs ...



Les plus matinaux ont pu apprécier, dès l'ouverture du marché, la buvette pour passer un moment et se désaltérer. Le groupe « CT Band » a offert un moment musical apprécié de tous avant de laisser la place à la démonstration de country de la compagnie « les papillons des Leins ». Curieux et courageux, certains se sont laissés entraînés dans la danse et ont eu droit à une leçon improvisée. Les rires n'ont pas tardés à se faire entendre avec tous ces mouvements difficiles à coordonner lorsqu'on n'est pas initié.



Après l'effort, le réconfort ! Et quoi de mieux qu'une bonne table pour passer un bon moment ? Certains commerçants avaient préparé des assiettes de charcuterie, de fromage, des tapas ou bien des produits de la mer qui ont fait le bonheur des chalands. Des food truck étaient également présents pour l'occasion et proposaient de bons burger ou une fidouà. Sans oublier les Samoussa et les churros.



Un bon repas qui s'est prolongé jusqu'en milieu d'après midi.

L'équipe municipale remercie les 54 exposants qui sont inscrits et présents en fonction de leurs disponibilités. Mais, comme plus on est de fou plus on rit, nous sommes toujours à la recherche de petits nouveaux.

Alors n'hésitez pas à vous faire connaître et à participer aux prochains marchés.



MATHILDE, JEUNE ENTREPRENEUSE DE « CRÉA BALL' »

A 29 ans, Mathilde se lance dans l'aventure et débute son activité « Créa ball ».

Fonsoise depuis février 2021, elle est originaire de Bordeaux. Maman d'un petit garçon de 3 ans, elle a une formation dans le domaine de l'horticulture et de fleuriste.

A n'en pas douter, Mathilde est une artiste, sympathique et douce. Elle aime échanger avec les autres et est curieuse de tout. Très dynamique, elle est déterminée à voir aboutir son projet. Et elle ne s'est pas « dégonflée » lorsque l'idée lui est venue de créer une entreprise de fabrication de décors avec des ballons.

Prudente, elle est accompagnée par « la couveuse d'entreprise BGE » qui l'a aidée par le biais de formation sur les questions juridiques et les étapes de créations d'entreprise. La couveuse lui permet de tester son activité avant de la déclarer en son nom.

Mathilde propose donc des décors fabriqués avec des ballons. Toutes ses créations sont adaptées en fonction de la demande du client et de l'événement pour lequel elle est mandatée. Elle peut se proposer pour des mariages, des anniversaires, des babyshower. Mais également sur des événements commerciaux, des fêtes locales...

Pleine d'idée et pour aller au plus proche de sa clientèle, elle propose aussi des Box à recevoir dans toute la France. Dans celles-ci elle y inclut d'autres petits cadeaux fabriqués par des partenaires gardois avec qui elle travaille. Vous y trouverez des bougies artisanales ou gourmandes, des objets en plexi ou bois décorés en pyrogravure, sublimation sur textile ou objet (gourdes mugs ...)... de quoi faire plaisir aux autres avec un cadeau original.

Mathilde ne compte pas s'arrêter là et envisage d'associer sa passion des fleurs aux créations de ballon. Elle aimerait aussi faire partager son savoir faire en mettant en place des ateliers créatifs.

Retrouvez la sur les réseaux sociaux :

Tel : 06.80.61.68.99.

Mail. creaball.boxandevent@gmail.com

www.creaball-boxandevent.com

TikTok : [@creaballboxevent](https://www.tiktok.com/@creaballboxevent)

Facebook : page creaball

Insta : creaballes



LE PRINCIPE D'UNE COUVEUSE D'ENTREPRISE

Apprendre à entreprendre

- Les couveuses d'entreprises proposent des formations individuelles ou collectives, et des conseils quotidiens de spécialistes pour se former et apprendre le métier d'entrepreneur

Sécuriser le projet

- Les « entrepreneurs à l'essai » ont la possibilité de tester leur projet en toute sécurité grâce à un hébergement juridique.

L'entrepreneur accompagné (le « couvé ») prospecte, vend ses produits et facture ses prestations avec le numéro de SIRET de la couveuse, sans avoir besoin de s'immatriculer.

Chaque porteur de projet dispose de son propre compte et utilise cet argent comme il le souhaite. La couveuse perçoit les règlements des prestations des entrepreneurs hébergés (elle prélève 10% du CA).

Être accompagné

- L'accompagnateur et l'entrepreneur accompagné déterminent ensemble un programme d'entretiens réguliers.

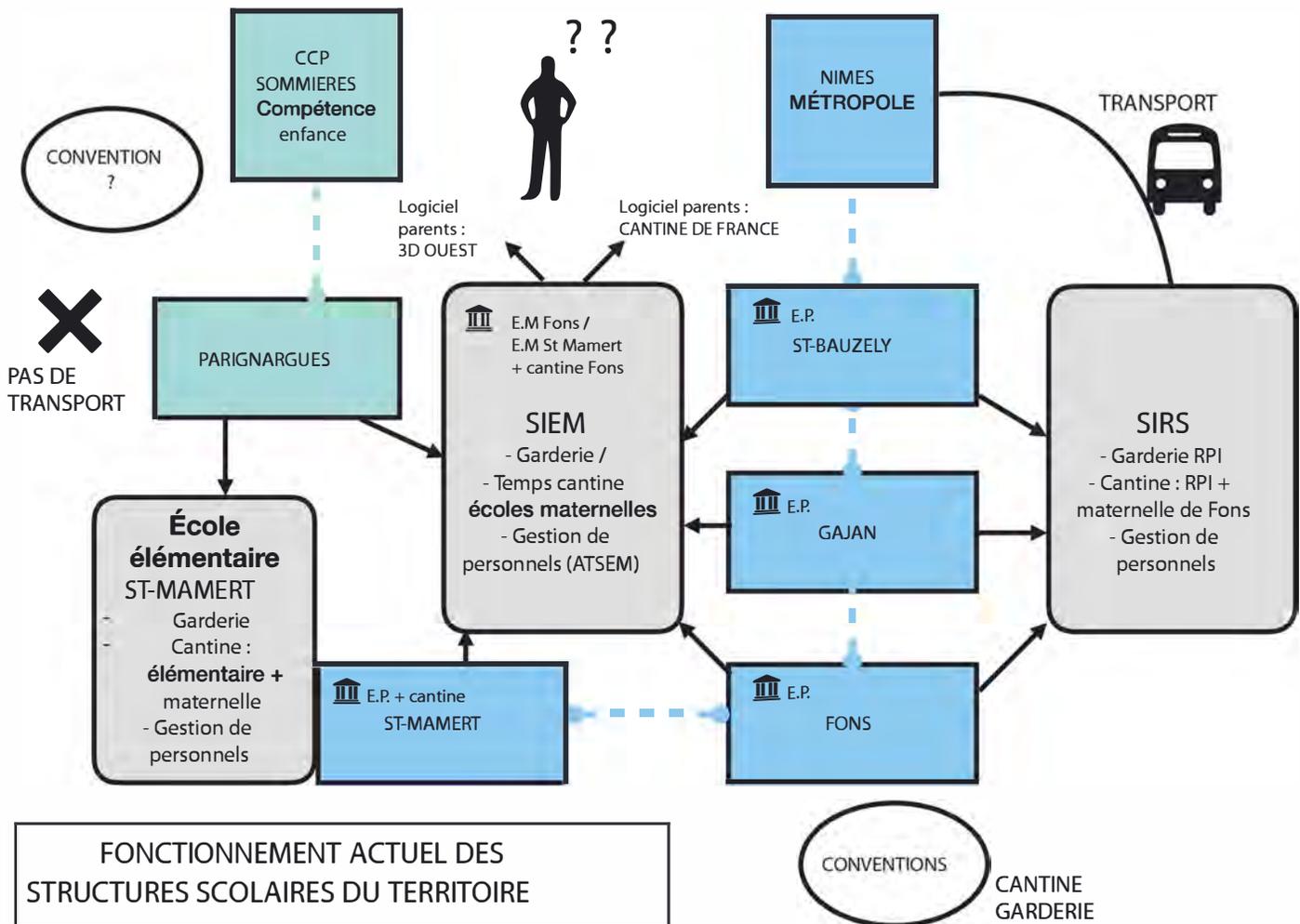
Limitier les risques

- La couveuse dispose d'un contrat particulier visant à couvrir l'entrepreneur : le Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise). L'entrepreneur à l'essai signe un Cape. Ce contrat, écrit, permet au futur créateur d'entreprise de conserver son statut antérieur et ses revenus sociaux pendant toute la durée de l'accompagnement.

Développer son réseau

- La couveuse met à disposition un réseau d'appui et l'introduit auprès d'autres entrepreneurs.

PROJET ÉCOLE



ÉTUDE DE FAISABILITÉ : REFONTE DES STRUCTURES SCOLAIRES DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE

La situation démographique de nos villages évolue, le fonctionnement de l'Éducation Nationale se transforme, il est donc nécessaire de moderniser nos structures scolaires.

C'est sur la base de ce constat, que les cinq maires des communes concernées, Fons, St-Mamert, Parignargues, Gajan, St-Bauzély, ainsi que les Président des deux syndicats (SIRS et SIEM) se sont réunis à plusieurs reprises pour évoquer les possibilités et les choix qui s'offraient à eux afin de proposer une solution cohérente pour l'avenir de nos écoles sur le territoire.

Le scénario retenu qui va être étudié par un cabinet a donc été présenté lors d'une réunion lundi 11 avril, en présence des présidents des APE, et des enseignants.

Celui-ci marque le découpage du territoire en deux structures distinctes et la dissolution des syndicats existants. Un nouveau syndicat sera créé pour Fons, Gajan et Saint-Bauzély. Saint-Mamert devrait reprendre la totalité de la compétence scolaire en incluant Parignargues.

Ce scénario devrait permettre de répondre plus efficacement aux problématiques de la gestion et de l'organisation du périscolaire, de réajuster les niveaux scolaires par école, de s'adapter à la logique de fonctionnement de l'éducation nationale, d'utiliser des outils de communication adaptés, d'anticiper plus facilement l'évolution démographique des communes, et d'optimiser les coûts de fonctionnement et d'investissement.

CONSULTATION CITOYENNE

AMÉNAGEMENT - PLAN DE CIRCULATION DANS LE VILLAGE.

Ce ne sont pas moins de 5 réunions qui ont eu lieu dans la commune.

Afin de constituer de petits groupes, le village a été partagé en 5 zones :

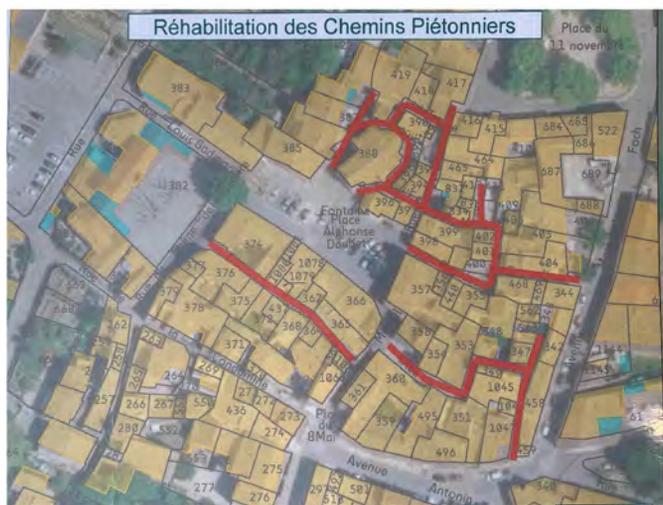
- Centre village (5 habitants)
- Gare (26 habitants)
- Village / Jasse (15 habitants)
- Cave / Barraque (3 habitants)
- Ventadous / Cabasse (12 habitants)

Cela a permis d'avoir des discussions par quartier, mais pas seulement. En effet, chacun a pu s'exprimer sur l'ensemble de la circulation dans le village et cela a été très constructif.

M. CLAISSE du bureau d'étude CEREG a pu répondre aux questions des citoyens qui s'étaient déplacés. Madame le maire et des élus étaient présents à chaque réunion pour recueillir les commentaires et idées de chacun.

Le projet présenté est axé sur la diagonale qui va de la gare à l'EPAHD. Actuellement le village est organisé pour les voitures, avec de petites rues et des bus qui circulent régulièrement. L'idée était donc de partager la route, de créer des déplacements doux en toute sécurité.

Les habitants présents ont donc pris connaissance des aménagements envisagés et ont ensuite exprimés leur point de vue et donné leurs habitudes de déplacements et leurs préoccupations.



De beaux échanges qui font avancer la réflexion et améliorent les solutions possibles au mieux vivre :

- Installer des radars pédagogiques
- Mettre en place des parkings à vélo
- Repositionner des stops
- Elargir certaines voies
- Panneau de signalisation à 50 à l'entrée du village
- Créer des passages protégés, des ralentisseurs...
- Créer des chicanes pour ralentir les voitures
- Aménager les trottoirs et les entretenir
- Végétaliser les rues
- ...etc

Reste maintenant à étudier la faisabilité de chaque idée. En effet cela s'avère parfois complexe. L'étroitesse des rues et la réglementation des voiries, risque inondation ... ne permettent pas toujours de faire ce qui paraît évident. Sans compter que certains fossés sont privés et non pas communaux et que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) impose certaines choses également. Un vrai casse tête. Mais il y a toujours une solution. Le CEREG et l'équipe municipale va donc se remettre au travail en prenant en compte les remarques et idées émises lors de ces 5 réunions de consultation.

Vous constaterez que l'aménagement de la D907 n'apparaît pas dans les plans exposés. C'est le Département qui a la charge de cette route. Cependant, la commune travaille en collaboration avec eux afin que cet axe soit mis en sécurité.

Pour ceux qui le souhaitent, les plans sont consultables en mairie sur rendez vous.

DU NOUVEAU !

Un test « performant » pour dépister le cancer colorectal. Dépisté à temps, il guérit 9 fois sur 10.

Le dépistage du cancer colorectal s'effectue grâce à un test rapide et efficace à faire chez soi. Remis par le médecin à l'occasion d'une consultation tous les deux ans, le test est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais

Le test de recherche de sang dans les selles a un rôle capital dans la prévention et le dépistage du Cancer colorectal. En l'absence de symptôme ou terrain à risque, il est recommandé de le faire tous les 2 ans de 50 à 74 ans. Le test de dernière génération est plus simple à réaliser et plus performant que le précédent. Il détecte 2,5 fois plus de polypes et 2 fois plus de cancers.

La coloscopie doit être proposée en cas de test positif et chez les sujets à risque ou en cas de symptômes cliniques. Elle permet l'éradication des polypes et lésions précancéreuses.

MARS BLEU, PREMIÈRE ÉDITION

Le mois de mars est marqué, chaque année, par la promotion du dépistage du cancer colorectal (CCR) qui touche tous les ans 43 000 nouvelles personnes en France et en tue 18 000. C'est le 3ème cancer le plus fréquent et le 2ème le plus meurtrier.

Le dimanche 27 mars, la municipalité a souhaité faire une action en partenariat avec la ligue contre le cancer de la Calmette afin de, à son tour, sensibiliser les fonssois. Georges BERTHEZENE et Gilbert CASAS ont proposé une balade qui a plongé les habitants dans l'histoire de fons dans le bois des Leins. Un stand été également proposé pour expliquer ce cancer et l'importance du dépistage.



Le report de cette manifestation et un temps peu clément expliquent sans doute la faible participation lors de cette matinée. Cet événement sera reconduit en mars prochain en espérant sensibiliser un plus grand nombre.



UNE NOUVELLE PETITE FONSOISE PURE SOUCHE !

Julia Serguier est née le 28 octobre 2021 à 1h48 dans sa maison sur l'avenue Marcelin Albert. Cela faisait quelques années qu'il n'y avait pas eu de nouvelle naissance au village.

Heidi et Laurent nous confient : " Nous nous sommes installés sur la commune en Juin 2020. Nous sommes littéralement tombés amoureux de ce beau village, c'est tout naturellement que nous nous sommes lancés dans un projet de grossesse."

"Dès le début, j'ai été très tentée par l'AAD (accouchement accompagné à domicile). Le récit de mon ostéopathe qui avait vécu cette belle expérience m'a donné très

envie de le vivre également. L'AAD est un accompagnement prodigué par 2 sages femmes dès le début du suivi de la grossesse. Cette pratique répond à des normes très encadrées et uniquement dans des conditions propices à la réalisation du projet d'un accouchement physiologique. C'est une pratique très peu répandue en France. Bien que ce soit la façon d'accoucher la plus ancestral au monde, de nombreuses familles ne parviennent pas à réaliser ce projet car malheureusement rares sont les sages femmes qui acceptent de faire le suivi. Elles ne sont pas assurées dans la juste pratique de leur métier. Je suis triste de voir que certaines femmes ne peuvent pas accoucher comme elles le souhaitent et où elles le souhaitent. L'accouchement physiologique respecte le processus naturel de déclenchement du travail. En accouchant de cette façon j'ai pu prendre pleinement conscience de ma capacité à donner naissance à notre fille avec le soutien de son papa "

" Lorsque Heidi m'a parlé de L'AAD c'est une idée qui a fait écho en moi, nous avons construit ce projet en couple car le soutien du papa est essentiel et primordial durant toute la durée du travail. Voir ma femme donner naissance à notre fille et l'attraper de ses propres mains juste en face de moi restera une image incroyable gravé dans ma tête pour toujours "

" Le suivi et la préparation de l'accouchement a été fait par Camille et Laure deux merveilleuses femmes qui se sont trouvées dans une vocation commune. Le Jour J, J'ai géré géré les contractions au fur et à mesure, j'avais énormément besoin de bouger, j'ai du faire de nombreux km sous le regard attentif de papa qui connaissait les différentes étapes par lesquelles j'allais passer. J'ai aussi géré la douleur grâce au jacuzzi gonflable que nous avons installé dans le salon. C'est Laurent qui a appelé Camille quand il a senti que c'était le bon moment. Les deux sages femmes sont arrivés 1h avant que Julia naisse. C'est au bout de 6h d'un beau et intense cheminement Julia est arrivée tout en douceur. Après quelques heures de surveillance, on a pu se reposer et reprendre des forces dans la chaleur et le calme de notre foyer.

Julia grandit bien et elle nous comble de bonheur ainsi que ses 2 grands frères.

Ouvrez bien les yeux vous la verrez probablement se promener dans les rues de son village avec sa maman ou son papi ou sa mamie qui sont venu s'installer à Fons pour profiter de notre merveilleux bébé. »

association qui militent pour la reconnaissance de l'AAD:
l'APAAD et CDAAD et le hashtag #ACCOUCHERCHEZMOI

NOUVEAU BUREAU, NOUVEAU CHALLENGE, AVONS-NOUS RELEVÉ LE DEFIS?

INVESTISSEMENT

Vente de pop-corn ou de donuts à la sortie des écoles, distribution des chocolats pour Pâques et d'appétissants goûters pour Noël, concours de gâteau mais aussi crêpes pour le marché de Noël :

Si le véritable chemin pour atteindre un cœur passe par l'estomac nous espérons avoir conquis les gourmands et les gourmands ! Et comme l'odeur du sucre ne suffit pas toujours, pour oublier ces tristes mois de crise sanitaire qui ont pu freiner les actions de l'APE, de nombreux autres projets et idées ont parsemés cette année scolaire grâce à l'investissement de chacun, bureau ou membre actif, toujours dans la joie et la bonne humeur ! Cette motivation de tous a permis de rendre tout cela possible : le nouveau bureau tenait à redoubler d'efforts pour combler les enfants du RPI !

BONHEUR

Parfois juste pour le plaisir de faire plaisir, de voir s'illuminer le visage des enfants du RPI par un beau sourire, nous avons tenus à proposer des petites parenthèses « à but non lucratif ! ». Des concours Facebook pendant les vacances scolaires « Meilleur déguisement Halloween » ; « La plus belle décoration de Noël » ; « Et si on fêtait l'amour ? » ; « Recyclons Créatif ! »

L'organisation du Carnaval des écoles durant lequel nous avons pu profiter d'un beau soleil, ou encore la création et la mise en scène par les membres de l'APE d'un spectacle de Noël sur scène pour l'école de Saint-Bauzély, en parallèle de la diffusion d'un film sur les écoles de Gajan et de Fons : à chaque fois pour nous des moments de pur bonheur !

PARTAGE

Loto, Vide grenier et Kermesse : trois points traditionnels et phares des actions de notre APE que nous nous devons d'honorer. La météo toujours de notre côté en cette année 2021-2022.

Nous avons été ravis du succès de notre loto, qui sous un jour de pluie, a conduit nos membres à rajouter des tables et des chaises pour des joueurs en surnombre ! Succès dû en grande partie également à de généreuses participations en lots : des « va chercher ! » et des éclats de rires, combinaison gagnante ! Le soleil, cette fois-ci, a permis de mettre en lumière notre vide grenier, où se sont côtoyés toute la journée vendeurs et chineurs, mais aussi amateurs de saucisses grillées ! Et enfin, les enfants l'attendaient avec impatience, la Kermesse qui clôture cette année en beauté ! Le rendez-vous pour créer des souvenirs !

MERCI A TOUS pour cette année à nos côtés !

by Anaïs Ranc, vice présidente APE RPI



UNE ANNEE A NOS COTES !

MERCI aux élèves du RPI, pour votre participation, vos sourires, vos éclats de rire, votre innocence et votre joie ; MERCI aux parents des élèves du RPI, pour votre participation pour chaque événement que nous avons mis en place, vos retours et vos sourires ; MERCI aux membres actifs de l'APE, qui ont été d'une aide précieuse pour nous et pour le bon déroulement des événements ; MERCI aux Directeurs et les enseignants du RPI, pour vos conseils, votre bienveillance et votre bonne humeur ; MERCI aux Maires des communes de Gajan, Fons et Saint-Bauzély pour le prêt de salle, de matériel, de la confiance et de la gentillesse dont ils ont fait preuve tout au long de l'année ; Et MERCI à nos généreux donateurs pour les lots offerts tout au long de l'année Et MERCI à ma fabuleuse équipe, Anaïs, Elsa, Virginie, Adeline et Julie, pour cette année à vos côtés, nos discussions tardives, nos supers idées et notre objectif commun "Pour les enfants" !

Bonnes vacances et à bientôt pour de nouvelles aventures...

by Gwendoline Pintard - Présidente APE RPI



EXPO PHOTO

« I COMME IMAGINE » : EXPO PHOTO NOUVELLE FORMULE

Pour sa 4^e édition, l'expo photo proposée par le comité culture de la commune de fons avait souhaité se réinventer et s'exposer au grand air. Précédemment organisée au grand foyer, les œuvres étaient exposées durant le temps d'un week end. Cela limitait un peu les possibilités de voir les photos. C'est pourquoi, il a été proposé de rendre plus accessible cette exposition et de la rendre visible au plus grand nombre.

Ce ne sont pas moins de 10 photographes qui ont confiés 4 photos chacun pour cette exposition. Elles ont été imprimées sur des supports résistants au vent et à la pluie puis présentées dans le village en extérieur. De l'école maternelle en passant par l'école primaire pour rejoindre place du 11 novembre sans oublier la place Alphonse Daudet. Immanquable, cette exposition a été visible par tous durant tout le mois de mai.



Le vendredi 13 mai, l'équipe organisatrice avait proposé pour son vernissage une balade à travers le village pour découvrir ses œuvres avec leurs auteurs. Un auditoire de 25 personnes puis 27 en cours de balade a pu profiter des commentaires de ces amateurs qui n'ont rien à envier aux professionnels. Ils ont pu expliquer l'histoire de leurs photos et leurs techniques : superpositions, calques, détournage, contrastes lumière, retirer certaines parties, en ajouter d'autres ... des explications à la portée de tous qui ont rendu la balade très agréable. Un climat propice à la discussion et à la rencontre qui ont fait de ce moment un mélange de culture, d'art et de partage. L'assemblée a ensuite prolongé ce moment autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité. Les bulletins de vote pour connaître la photo préférée du public ont pu être distribués et renseignés. Ils sont venus s'ajouter à ceux déposés dans l'urne de la mairie durant tout le mois.

Et la photo qui a été la plus appréciée est celle de Raymond STRUB de Calvisson intitulée REVE DE LOUP. Cet artiste recevra le prix du public qui est un chèque FNAC de 150€.

Le 14 juin, une main innocente a procédé au tirage au sort parmi les cinquante bulletins de vote. Les 3 chanceux tirés au sort ont gagné leur photo préférée.

- DE MORA Audrey pour REVE DE LOUP de Raymond STRUB
- DAKHLAWAH Najah pour ESCAMACHUP de Michèle GIRARD
- MARY Eric pour AU PREMIER TEMPS DE LA VALSE

Fort de l'engouement pour cette exposition, l'équipe organisatrice souhaite reconduire ce concours et espère avoir encore plus de participants l'année prochaine ce qui permettrait également d'avoir une exposition encore plus étendue sur le village.



FONSTRAILS

Pour sa première organisation en tant qu'association, l'équipe de FonsTrails s'était mis la pression. Trois mois pour tout mettre en œuvre, des papiers officiels jusqu'au balisage en passant par la recherche de sponsors, la communication, j'en passe et des meilleurs. Pour réussir ce pari, l'association peut compter sur son équipe de dirigeants ainsi que sur son réseau de bénévoles, tous impliqués à cent pour cent afin de rendre une copie la plus propre possible.



Ce Vendredi 10 Juin 2022 a donc eu lieu la 4ème édition du Duo nocturne des Leins.



Cette magnifique soirée a débuté à 18h30, comme chaque année par la course enfants totalement gratuite. Cette fois encore, les parents du village, ainsi que ceux des villages environnants nous ont fait confiance. Record battu avec 95 inscriptions ! Médailles à l'arrivée pour tous les participants ainsi qu'une dotation « goûter ».

Ensuite à 21h30 place aux grands !

Quelle fierté d'accueillir 110 Duos, soit plus de 200 coureurs ! Une vraie réussite en ces temps difficiles pour les organisateurs de courses pédestres. 220 « traileurs » sont venus se frotter au parcours exigeant du Duo nocturne des Leins, tout droit sorti du cerveau tortueux de quelques membres de l'équipe. Exigeant c'est vrai, mais rempli d'animations toutes plus belles ou plus folles les unes que les autres...vous n'avez qu'à demander aux coureurs ! Des bénévoles qui vous portent tout au long du parcours avec leur bienveillance et leurs encouragements plébiscités à l'arrivée par les participants. Une arrivée des plus festives avec un ravito gargantuesque. Bières pression, pizzas, quiches et tartes aux pommes d'Alysson de la boulangerie de Fons, ainsi que les sandwichs à la saucisse de José et Sandrine, sont dévorés sur les tables installées dans la cour de l'école primaire. C'est le moment où les coureurs peuvent échanger entre eux ainsi qu'avec les membres du FonsTrails.



Aux alentours de 23h00, la remise des prix, avec la présence appréciée de madame la Maire, clôture cette journée. Les meilleurs, ainsi que les plus méritants sont récompensés cette année par des produits du terroir tout droit venus de chez David, Votre Marché, l'épicerie du village.

Mes derniers mots seront des remerciements, tout d'abord envers les bénévoles sans qui cette course n'aurait pas l'admiration qu'elle suscite auprès des participants. Merci à la Mairie pour toute son aide logistique ainsi que sa réactivité. Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration et donc à la réussite de cet événement sportif. Enfin un dernier merci aux habitants du village qui jouent le jeu chaque année en venant de plus en plus nombreux applaudir et encourager les coureurs...

L'édition 2022 est maintenant terminée, mais celle de 2023 a déjà débuté dans nos têtes...et ça promet !!

Le président de FonsTrails...



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Comme chaque année, le 8 mai, les habitants se sont réunis autour du Maire, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes pour fêter la victoire du 8 mai 1945. Moment solennel pour rappeler à chacun que ce sont grâce à ces hommes et ces femmes qui se sont battus au prix de leur vie, nous sommes libres.

Madame le Maire a rappelé dans son discours que « c'est important de se souvenir pour ne pas oublier. NE PAS OUBLIER que tout peut basculer. L'actualité et la réalité, en UKRAINE, sont à nos portes et concernent directement la France et l'Europe. »

Les personnes qui ont su mettre leur savoir faire au profit du collectif en période de crise ont ensuite été mises à l'honneur. Les hommes et Les femmes qui ont confectionnés des masques pour les fonsoises et fonsois au plus fort de la pandémie de COVID durant le 1er confinement en 2020 ont été remerciés.



Une organisation très vite mise en place avec plusieurs points de confection, chez « les petites mains » qui œuvraient dans la maison des associations, chez Rosy Rigal et chez Monique Maurice. Tout le monde a dit OUI sans hésiter. La population a joué un grand rôle également par la collecte de tissus et la mairie par l'achat des fournitures.

Nos « 3 petites usines » ont fonctionné à merveille, du modèle du masque, en passant par les échanges de méthodes et d'expériences jusqu'à la livraison. Cette chaîne était formidable. 1800 masques pour petits et grands. ET OUI !!! le village a grandi !!!

« Le savoir-faire et le savoir-être étaient présents et nous étions tous les maillons d'une chaîne qui a joué son rôle. Beaux acteurs, belles personnes !!! »

Madame le maire a remercié, Éric Brochet et Georges Berthezène. Avant de conclure par une pensée toute particulière pour Monique Maurice qui a tout de suite dit oui et a participé à l'organisation et à la confection des masques.

Merci à cette équipe de couturier et couturières de leur bienveillance et de leur générosité.

C'est le Conseil municipal des jeunes qui a remis à chacun des participants présents un olivier symbolique en guise de remerciement à : Nadine PONS, Anne Marie BEDOS, Pierrette MONZO, Lucie Berthezène, Joanna MARS, Patricia POISSENOT, Mauricette DURAND, Mireille RICHARD, Rosy RIGAL, Marie Laure RIOUALT, Mahdjouba PAULET et Jean François CACACE. (Bernadette CRISCOLO et Monsieur RICARD faisaient partie de l'équipe de couturiers).

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie de commémoration.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

Convention de partenariat avec la Ligue contre le Cancer pour l'organisation de l'événement « Mars Bleu » :

La convention de partenariat à conclure avec la Ligue Nationale Contre le Cancer dans le cadre de l'organisation de l'événement « Mars Bleu » par la Commune est approuvée à l'unanimité.

Election des délégués à la commission petite enfance, enfance, jeunesse, périscolaire du Syndicat Mixte Leins Gardonnengue :

A l'unanimité, Madame Angélique FRICON est remplacée dans ses fonctions de membre suppléant à cette commission par Madame Carine PEYDRO.

Autorisation donnée au maire de demander une subvention au titre des amendes de police pour un projet d'aménagement de sécurité :

Pour l'année 2022, la Commune est éligible à cette subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police. Ce financement peut être à hauteur de 60% du montant HT des aménagements. Votée à l'unanimité.

Demande d'un fonds de concours « Ecoles Numériques » auprès de Nîmes Métropole :

Il apparaît nécessaire de solliciter le fonds de concours « Ecoles Numériques » de Nîmes Métropole afin de bénéficier d'un financement à hauteur de 50% du montant HT des équipements. Votée à l'unanimité.

Rue de Cambis – Dissimulation du télécom :

A l'unanimité, est approuvé le lancement des études nécessaires à la définition du projet.

Convention d'habilitation dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie :

Par cette convention, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) accompagne la Commune de Fons afin d'obtenir la meilleure valorisation des certificats d'économie d'énergie. La Commune confie la valorisation des opérations de son choix et cette convention ne confère aucune exclusivité au SMEG.

La contrepartie financière versée au profit de la Commune est de 85% du montant du produit de la vente des certificats d'économie d'énergie. Votée à l'unanimité.

Convention de prestation de service avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard (SDIS 30) concernant les contrôles techniques périodiques :

Les contrôles techniques périodiques des points d'eau incendie (PEI) sont à la charge des communes. Cette prestation peut être assurée par le SDIS 30 pour un montant annuel de 147,39 euros. Les années précédentes, ces contrôles avaient coûté 800 euros à la Commune. Votée à l'unanimité.

Vote d'une subvention de fonctionnement à l'association « FONSTRAILS » :

Madame Maryse GIANNACCINI souhaite rappeler le contexte suivant : « l'Office des festivités » qui existait sous forme associative, et qui se chargeait de l'organisation du « Fonstrail », a été supprimé. Une association dédiée à l'organisation notamment des « Duos nocturnes des Leins », qui est un challenge départemental, est alors créée. Ce statut lui permettra de percevoir des subventions de divers organismes et institutions, comme le Département du Gard, et d'avoir des sponsors.

Ce montant intègre également les bénéfices générés par cet événement qui avait été organisé directement par la Commune via sa régie de recettes, qui sont ainsi reversés à l'association.

Le challenge gardois est réputé et cet événement permet d'animer la vie du village.

L'association a présenté une demande de subvention le 17 mars 2022.

A la majorité (11 pour, 1 contre, 1 abstention), est attribuée une subvention de 3570 euros à l'association « FONSTRAILS ».

ELECTION PRESIDENTIELLE

Rappel des Résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	337	36,16
M. Emmanuel MACRON	164	17,60
M. Jean-Luc MÉLENCHON	159	17,06
M. Éric ZEMMOUR	92	9,87
M. Jean LASSALLE	37	3,97
Mme Valérie PÉCRESSÉ	33	3,54
M. Fabien ROUSSEL	30	3,22
M. Yannick JADOT	26	2,79
Mme Anne HIDALGO	24	2,58
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	24	2,58
Mme Nathalie ARTHAUD	3	0,32
M. Philippe POUTOU	3	0,32

* Résultats de la commune au 2^d tour

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	530	63,25
M. Emmanuel MACRON	308	36,75

ELECTION LEGISLATIVES

Rappel des Résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Jean-Marie LAUNAY	203	35,24 %
Michel SALA,	137	23,78%
Catherine DAUFÈS-ROUX	119	20,66%
Frédérique BOZEC	31	5,38%
Léa BOYER	29	5,03 %
Catherine ROCCO	20	3,47%
Antoine CAPALDI	18	3,13 %
Annie BRASSELET	12	2,08%
Agnès OLINET	5	0,87 %
Didier MERAND	1	0,17 %
Nathan CASANO	1	0,17 %

* Résultats de la commune au 2^d tour

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Jean-Marie LAUNAY	277	57,23%
Michel SALA	207	42,77%

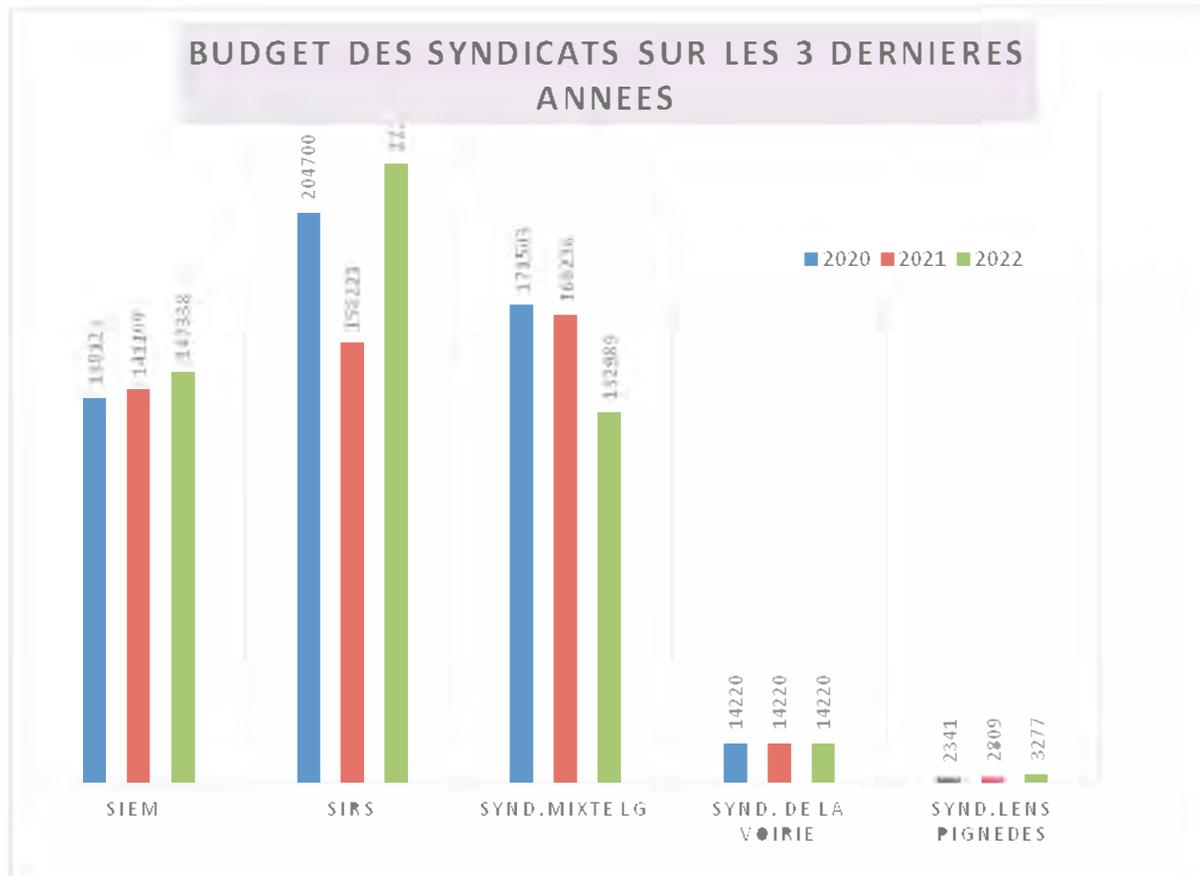
En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

LE BUDGET

Petit rappel sur le rôle de nos syndicats qui représentent une part non négligeable de nos dépenses de fonctionnement; Comme cela avait été annoncé l'année précédente des pistes d'économies ont été trouvées lors des commissions avec le syndicat mixte Leins gardonnenque. Concernant les écoles une base de réflexion est en cours (étude de faisabilité) sur la fusion des 2 syndicats SIEM (64 enfants) et SIRS (153 enfants). Pour le reste les montants sont stables,

ROLES DES SYNDICATS
SIEM: Gestion des écoles maternelles de Fons, St Mamert du Grad (Accueil et garderie) Communes Fons/St Mamert/Gajan/Parignargues/ St Bauzély. Coût par enfant 2468 euros
SIRS: Gestion des écoles élémentaires et de grande section (Transport scolaire, accueil garderie et cantine) Communes de Fons/St Bauzély/Gajan. Coût par enfant 1147 euros
SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE: Gestion des compétences suivants Petite enfance (crèches LAP), Enfance jeunesse (Espace jeunes), Vie locale, Natation (bassin de Sauset), Action sociale, Urbanisme
SYNDICAT DE LA VOIRIE: Réalise les travaux divers de voirie (rebouchage enrobés etc...)
SYNDICAT MIXTE LENS PIGNEDES: Protection préventive contre les incendies de forêts (création entretien, gestion des pistes DFCI et aménagement du massif pour lutter contre les feux de forêts

ANNEE	SIEM	SIRS	SYND.MIXTE LG	SYND. DE LA VOIRIE	SYND.LENS PIGNEDES	TOTAUX
2020	138 123	204 700	171 503	14 220	2 341	530 887
2021	141 199	158 221	168 236	14 220	2 809	484 685
2022	147 338	222 353	132 989	14 220	3 277	520 177



Le budget 2022 a été voté le 07/04/2022, les élus ont adopté par nature et par chapitre le budget de la commune dont la population s'élève à 1608 habitants au 01/01/2022 (source INSEE);
Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	Voté 2022	Chap	Libellé	Voté 2022
011	Charges à caractère général	198 793,00	013	Atténuation de charges	3 760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	283 684,00	70	Produits des sces, du domaine et vtes,,,	54 963,58
65	Autres charges de gestion courante	661 185,16	73	Impôts et taxes	728 895,00
66	Charges financières	4 500,00	74	Dotations et participations	311 285,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	75	Autres produits de gestion courante	34 301,00
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections	24 782,00	76	Produits financiers	2 642,58
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 174 144,16	77	Produits exceptionnels	27 015,00
			R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		11 282,00
			Total des recettes de fonctionnement cumulées		1 174 144,16

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	Voté 2022	Chap	Libellé	Voté 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600,00	10	Dotations fonds divers et réserves	163044,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 870,00	13	Subventions d'investissement	593 416,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41350,00	21	Immobilisations corporelles	31 418,00
21	Immobilisations corporelles	639 231,36	165	Dépôts et cautionnement reçus	1 070,00
23	Immobilisations en cours	353 631,00	27	Autres immobilisations financières	4 130,00
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 053 682,36	040	Opé.d'ordre de transfert entre les sections	24 782,00
			Total		817 860,36
			R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		235 822,00
			Total des recettes d'investissement cumulées		1 053 682,36

Projets :

- Aménagement espace inter générationnel
- Réhabilitation de l'espace jeux enfants + achat de jeux extérieurs
- Poursuite du diagnostic amiante (une obligation) dans la maison des associations
- Aménagement des jardins partagés
- Installation d'un passage piétons RD907+ achat de panneaux/ signalétiques
- Achat d'un panneau avec plan du village +coordonnées commerçants et acteurs de la vie économique dans la commune
- Réhabilitation du local de l'ancienne poste

ÉTAT CIVIL

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !



Lyvio, Dominique, Richard DELPUECH

Fils de Laurick DELPUECH et Angéline LATARD est né le 12 avril 2022.



Aïtana, Océane, Marie PASSAGEM

Fille de Gaetan PASSAGEM et Marie-Pauline LAFONT

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

Sébastien, Dominique FERNANDES et Marine, Anne SAINT-JEAN le 4 juin 2022

TOUTES NOS CONDOLÉANCES ET NOTRE SOUTIEN AUX FAMILLES ET LEURS PROCHES

René, Olivier BARON, décédé le 6 mai 2022, à l'âge de 91 ans.

Joaquin MONTES, décédé le 21 mai 2022, à l'âge de 93 ans.

Jean-Pierre DEHON, décédé le 5 juin 2022, à l'âge de 80 ans.

IDÉE DE LECTURE

« ET SI ? »

album jeunesse

écrit et illustré par Chris Haughton



Nos héros pour cet album initiatique sont trois bébés singes espiègles en quête de désobéissance. Ils ont reçu pour consigne de ne PAS descendre près des manguiers sous peine d'être croqués par des tigres. Bien entendu une recommandation donnée avec tant d'insistance n'a fait qu'avoir l'effet contraire sur nos jeunes protagonistes qui ont eu soudainement très envie de manger des mangues.

Un album pour les plus petits, avec un texte et des dessins d'une simplicité efficace ainsi que beaucoup d'humour qui permet d'aborder le rapport à l'interdit et au respect des règles. Le jeune lecteur va s'amuser à débusquer les félins aux aguets dans cette jungle aux couleurs pétantes et contrastées, le violet des troncs d'arbres jurant avec le jaune des mangues sur un fond d'un rouge écarlate qui est un rappel constant à l'interdit et au danger.

Une belle frousse que vivront nos petits singes mais aussi une bonne leçon de vie. Grandir c'est désobéir, expérimenter et apprendre de ses erreurs.



FAIRE PARAÎTRE VOS ARTICLES

Si vous souhaitez faire part d'une manifestation ou partager une information dans le Fontsenade,

vous pouvez rédiger et adresser un article à l'équipe en charge du fontsenade avant le 13 septembre pour une parution début octobre.

N'oubliez pas d'y joindre une photo (2 Mo minimum)

fontsenade@mairiedefons.fr

ATTENTION TOUS NE POURRONT PAS ETRE PUBLIÉS

LES SERVICES PUBLICS

POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

MAIRIE / POSTE / ACCUEIL DU PUBLIC

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. mairie.fons.oultre.gardon@wanadoo.fr

Site. www.mairiedefons.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi :
08h00 - 12h30 / 16h00 - 18h30

Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire - S.I.R.S

Tél. 04 66 74 41 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h

Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles - S.I.E.M

Tél. 04 66 81 10 53

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi : 08h00 - 12h00 / 15h00 - 17h30
Jeudi : 08h00 - 12h00 / 14h30 - 17h00
Vendredi : 08h00 - 12h00

MEDIATHEQUE

Tél. 09 67 28 28 12

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 16h30-19h,
Mercredi : 9h30-12h / 14h-19h,
Vendredi : 16h-19h

SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. contact@leinsgardonnenque.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi de 8h à 12h

Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

Infirmières Libérales

Karine MONNIER

06 23 11 34 65

Véronique BROSSETTE

06 12 11 16 72

Place du 11 novembre

30730 Fons

Laurence FERRER

06 99 90 41 07

233 Rue de cambis

30730 FONTS

COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

BAR PMU JEUX , Bar de l'Avenir

Tél. 04 66 63 20 07

Horaires d'ouverture :

Tous les jours dès 6h30

Boulangerie La Fonsoise

Tél. 04 66 81 13 96

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

Épicerie Votre Marché

Tél. 04 66 37 92 14

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 8h30-12h15 Fermée le jeudi

SALON DE COIFFURE MÉTAMORPHOSE

04 66 81 19 62, sur RDV

Horaires d'ouverture :

du Mercredi au Samedi: 9h-18h30 non stop

CAVE COOPÉRATIVE DE FONTS, L'ORÉE DES LENS

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. oree.des.lens@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

TABAC, PRESSE, LOTO, GUY

Tél. 04 66 81 18 84

Horaires d'ouverture :

Tous les jours : 6h30-12h30 / 16h-19h30,
sauf Jeudi et Dimanche après-midis

RESTAURATION / FOOD-TRUCK

Blym's (Tacos / Burger / Kebab)

Tél. 07 50 48 27 12

Pizza Boub' Family (Pizzeria)

Tél. 06 29 37 50 72

Retrouvez toutes les coordonnées des autres professions sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie économique et sociale.

DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

(Horaires identiques été et hiver)

COLLECTE DES ORDURES	
 ORDURES MÉNAGÈRES	 TRI SÉLECTIF
Mardi & Samedi MATIN	Jeudi MATIN
Jours fériés compris (sauf exceptions)	

PROCHAINES MANIFESTATIONS

JUILLET

SAM. 9 Juillet : Concours de boule organisé par « la boule fonsoise »
MER. 13 Juillet : Repas républicain dans la cours des écoles

AOÛT

VEN. 5 Août : Nuit des étoiles
DIM. 7 Août : Marché local de 9h à 12h30, place du 11 novembre
du JEU. 25 au DIM. 28 Août : Fête votive organisée par le comité des fêtes

OCTOBRE

DIM. 2 Octobre : Marché local de 9h à 12h30, place du 11 novembre
SAM.22 - DIM.23 Octobre : Concours de boule organisé par « la boule fonsoise »
LUN. 31 Octobre : Halloween

dates sous réserve de l'évolution de la réglementation en matière de rassemblement ainsi que de l'évolution de l'épidémie COVID - 19

LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE TOUS LES MERCREDIS MATINS

09h15 - 10h15 pour les 0 à 3 ans
10h30 à 11h30 pour les 3 à 6 ans

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RDV

Les samedis de 10h à 12h

MODIFICATION ESTIVALE DES HORAIRES D'OUVERTURE

L'agence postale et l'accueil mairie

du 8 au 25 aout : accueil du lundi au vendredi de 8h-12h30 et 13h-15h

La médiathèque

A partir du 4 juillet et jusqu'au 25 aout : fermée tous les mardis
Du 1er juillet au 8 juillet et du 8 au 25 aout : fermée toute la semaine

Directeur de la publication : Stéphanie PICARD

Réalisation & Impression : SARL PLS Publicité. ZAC Carrière Vieille. 30190 Saint Chapes